



## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Commission Locale de l'Eau

SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

01 décembre 2025 à 10h30

---

Salle Cordouan au Verdon-sur-mer et en visioconférence

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'est réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 10h30 (cf. liste des présents en annexe 2).

### **Ordre du jour :**

Révision du SAGE

- A. Approbation de l'état initial du SAGE
- B. Recomposition de la Commission Locale de l'Eau, collège 1
- C. Planning de la révision

**Pièces jointes :** Diaporama + délibérations

### **Relevé de décision :**

- A l'issue du vote, le document état initial du SAGE révisé a été validé à l'unanimité. Pour précision, ce document recense les données existantes les plus récentes sur la ressource en eau et les milieux aquatiques dans le territoire du SAGE. Le document, commandité par le SMIDDEST, a été réalisé par les prestataires CEREG et TANIT. 4 ateliers de concertation ont été organisés dans ce cadre par thématique. Les avis des membres de la CLE ont ensuite été recueillis lors d'une consultation électronique. Les retours récoltés (ateliers et consultation dématérialisée) ont été intégrés au document.
- En raison des élections municipales organisées en 2026, la CLE a validé la recomposition des trois collèges de manière anticipée<sup>1</sup>. Dans ce cadre et suite au bilan de la gouvernance de la CLE réalisé en 2023, il a été proposé deux nouveaux scénarios de composition du collège 1 (des élus des collectivités territoriales). Suite aux échanges ayant eu lieu après la présentation, il a été proposé un nouveau scénario 2bis qui est présenté en annexe 1. Ce dernier a été proposé au vote et validé avec deux abstentions (les FDAPPMA 33 et 17).

---

<sup>1</sup> Initialement prévue en 2027 après 6 ans en place.

## **Annexe 1 : compte rendu détaillé**

Pierre JOLY, vice-président du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés, remercie les participants ainsi que la ville du Verdon-sur-mer pour le prêt de la salle et introduit l'ordre du jour. Il excuse la Présidente Pascale Got, qui n'a pas pu être présente.

### **Révision du SAGE**

#### **A. Approbation de l'état initial du SAGE**

Le bureau d'études CEREG explique la méthodologie utilisée pour réaliser l'état initial du SAGE Estuaire et indique les principales modifications apportées à la suite de la consultation dématérialisée.

L'animatrice du SAGE rappelle que le document soumis à validation a fait l'objet d'une consultation dématérialisée pendant 2 mois durant l'été 2025 et que la version actuelle modifiée suite aux remarques des contributeurs a été envoyée 15 jours avant la réunion de la CLE. Les éléments modifiés avaient été mis en surbrillance pour faciliter la lecture.

Suites aux échanges, il est proposé un vote sur la validation de l'état initial du SAGE révisé dans la version proposée en séance.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

#### Post-réunion :

*Le document va être rendu accessible pour tous très prochainement. Une information sera diffusée à la CLE et aux membres ayant participé aux ateliers.*

#### **B. Recomposition de la CLE :**

L'animatrice du SAGE expose le projet de recomposition de la CLE pour 2026 et la proposition de 2 scénarios (présentés dans le dossier de séance et sur la diapositive 11 du diaporama joint au compte rendu).

Des échanges ont lieu sur la possibilité de nommer des titulaires et des suppléants par structure.

#### Post-réunion :

*À la suite du retour des services de l'Etat, il sera bien possible de nommer des titulaires et des suppléants par structure.*

Un participant propose d'ajouter un siège supplémentaire sur le territoire de la métropole bordelaise notamment en raison d'une proportion importante de la population réunie sur l'aire géographique de la métropole par rapport au reste du territoire du SAGE. Pour précision, 2 sièges sont actuellement affectés à Bordeaux métropole (dans la composition actuelle et dans les scénarios proposés).

Des échanges ont lieu vis-à-vis de cette proposition. A l'issue de ceux-ci, le vice-président soumet au vote la recomposition du collège 1 de la CLE en suivant le scénario n°2 amendé de la proposition d'ajouter un siège pour une commune du territoire de la métropole de Bordeaux (tableau ci-dessous). Cette proposition est validée avec 2 abstentions (FDAPPMA 33 et 17).

1 représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine  
1 représentant du Département de la Gironde  
1 représentant du Département de la Charente-Maritime  
1 représentant du Parc naturel régional du Médoc  
1 représentant respectivement pour l'EPTB Estuaire de la Gironde (SMIDDEST) et un autre EPTB  
Au moins 2 représentants d'un Scot  
1 représentant du SMBV Pointe Médoc  
1 représentant du SIBV centre médoc  
1 représentant du SMBV Castelnau et Cartillon  
1 représentant du SMBV Artigue Maqueline  
1 représentant du SMBV Ruisseau du Gua  
1 représentant du SMBV Moron,  
1 représentant SYMADIG

2 représentants Bordeaux métropole

2 représentants de la CARA

2 représentants de la CCE  
2 représentants de la CdC Haute Saintonge  
1 représentant de la CdC Blaye  
1 représentant de la CdC latitude Nord Gironde  
2 représentants de la CdC Grand cubzaguais  
1 représentant de la CdC Jalle eau bourde  
1 représentant de la CdC Médoc cœur de presqu'île  
1 représentant de la CdC Médoc Estuaire  
1 représentant de la CdC Médullienne  
2 représentants de la CdC Médoc Atlantique  
+/- 1 représentant respectivement pour CdC Portes de l'entre deux mers, côteaux bordelais et rives de la laurence\*

1 représentant d'une commune de la métropole de Bordeaux

**TOTAL: 34<sup>+3</sup> membres**

### C. Planning de la révision

L'animatrice du SAGE présente le planning 2026 qui reste relatif au vu des élections municipales et des incertitudes quant à la réinstallation de la CLE. Elle rappelle que l'actuelle CLE reste l'instance décisionnel dans sa composition actuelle même post-élections municipales jusqu'à la réinstallation de la nouvelle CLE envisagée en septembre 2026.

Un Bureau de CLE est prévu le 26 janvier matin.

Pierre JOLY remercie les participants et clôture la réunion à 12h45. Celle-ci sera suivie d'une visite terrain réalisée par le CPIE Médoc concernant le plan de gestion unique des marais du conseiller et des mattes de paladon (photos ci-dessous).

Le Vice-président de la CLE



Pierre JOLY



## Annexe 2 : Membres présents

Collège représentants des collectivités territoriales et des EPCI – 11 membres présents ou représentés sur 44

Nom	Structure	Présent·e / représenté·e	Excusé·e	Absent·e
Hervé BLANC	Mairie Soulac-sur-mer			
Jacky BOTTON	Conseil Départemental de la Charente-Maritime			
Sylvie CASSOU-SCHOTTE	Bordeaux métropole			
Carole GUERE	Conseil Départemental de la Gironde			
Jean-Luc CHAZEAU	Mairie de Listrac Médoc			
Chrystel COLMONT-DIGNEAU	SM des BV de l'Artigue et de la Maqueline			
Stéphane COTIER	Mairie Mortagne-sur-Gironde			
Béatrice DE FRANCOIS	Association des Maires de la Gironde - Maire de Parempuyre			
Vincent DELAGE	Mairie Saint-Thomas-de-Conac			
Pierre DUCOUT	Mairie Cestas			
Jean-Robert DUHET	Mairie Bégadan			
Bruno DUJEAN	Mairie Chenac-saint-seurin-d'Uzet			
Julien DURESSAY	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique			
Bernard ESCHENBRENNER	Verdon-sur-mer			
Jean-Claude FEUGAS	Bordeaux métropole	représenté		
BUGGIN (en remplacement de M. FERON)	SM des BV Centre Médoc Gargouilh			
Fabrice FONMARTY	Parc naturel régional Médoc			
Michel FONTANEAU	Saint-yzan-de-Médoc			
Patrice GALLIER	Communauté de Communes du Grand Cubzaguais			
Claude GANELON	SM du BV des jalles de Cartillon et Castelnau			
Hervé GAYRARD	Mairie de Bayon			
Jean-Pierre GERVREAU	Mairie de Saint-Fort-sur-Gironde			
Maxime GHESQUIERE	SM du ruisseau du Guâ			
Pascale GOT	Présidente de la CLE - SMIDDEST	représentée		
Sandrine HERNANDEZ	Région Nouvelle-Aquitaine			
Pierre JOLY	Mairie de Bourg			
Philippe LABRIEUX	Communauté de Communes de l'Estuaire			
Franck LAPORTE	Mairie de Talais			
Bernard LAUMONIER	Mairie de Floirac			
Patrice LIBELLI	Mairie de Vaux sur mer	représenté		
Sophie MARTIN	Maire de Margaux-Cantenac			
Laurent NIVARD	Maire de Saint-Bonnet-sur-Gironde			

Pierre OUALLET	Mairie de Bègles			
Cyril PENAUD	Mairie de Saint sorlin de conac			
Jean-Luc PIQUEMAL	SIABV de la Pointe Médoc			
Christine PUGNET	Conseiller municipal Barzan			
Marie-Pierre QUENTIN	Département Charente-Maritime			
Agnès SEJOURNET	SMEGREG			
Pascal RIVEAU	Maire de Saint-Androny			
Raymond RODRIGUEZ	Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, du Blayais, Virvé et Renaudière	représenté		
Henri SABAROT	Région Nouvelle-Aquitaine			
Michelle SAINTOUT	Parc naturel régional Médoc			
Hughes SCIARD	Communauté de Communes de la Haute Saintonge			
Alain TABONE	Mairie de Cubzac-les-Ponts			
Dominique TURON	Vertheuil			

**Collège représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations – 14 membres présents ou représentés sur 26**

Structure	Nom	Présent-e/ représenté-e	Excusé-e	Absent-e
Association des pêcheurs professionnels en eau douce Gironde				
Association syndicale autorisée des marais de Bardecille				
Association syndicale autorisée des marais de Duchatel				
Biosphère environnement	Raphael MUSSEAU			
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais	Jean-Pascal RICHE Véronique MONCOUTIE			
Chambre d'agriculture de Charente-Maritime	Hubert ELLIE			
Chambre d'agriculture de Gironde	Jean-Luc LATRILLE			
Chambre de Commerce et d'industrie Bordeaux Gironde	Fabienne LAGARRIGUE			
Collectif Estuaire	Gilbert MIOSSEC			
CD des pêches maritimes et élevages marins de Charente Maritime	Sébastien LYS			
CD des pêches maritimes et élevages marins de Gironde				
Conseil Départemental des associations familiales Laïques	Stéphane SAUBUSSE			
Conservatoire de l'Estuaire	Christophe COSTA			
CURUMA	Hugues SIMPERE Laurent BASSIBEY			
Estuaire pour tous	Monique CHERUETTE Maryse SINSOUT			

Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Charente-Maritime		Représenté		
Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde	Sophie De lavergne			
Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime	Olivier PRAUD			
Fédération des Chasseurs de la Gironde	Emmanuel ROBIN			
Plaisanciers de Royan	Hervé TROUART			
SEPANSO	Sabine MENAUT			
Syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest				
UNICEM	Chloé ALARCON			
UNIMA	Philippe PERDRIAUD			
Union maritime et portuaire de Bordeaux	Hélène VANDEWALLE			
Vivre avec le fleuve	Christian DISCAZEAUX Gilles BERAUD SUDREAU			

**Collège des représentants de l'État et de ses Établissement Publics – 6 membres présents ou représentés sur 18**

Structure	Nom	Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Agence de l'Eau Adour-Garonne	Éric LEBAT			
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres	Katia PERRIN			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime	Solange GIONTA			
Direction Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde	Lisa PERROT			
Direction Départementale de protection des populations de la Charente-Maritime				
Direction Départementale de protection des populations de la Gironde				
DIRM	Hervé TREHEIN			
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement	Côme DURAND			
Grand Port Maritime de Bordeaux	Joël ORNAGHI			
MISEN				
OFB - Service départemental de la Charente-Maritime	Hervé DUTOIS	représenté		
OFB - Service départemental de la Gironde	Michael CHENARD			
Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	Aurélié LASSUS-DEBAT Paul GIANNASI			
Préfet coordonnateur du bassin Adour Garonne				
Représentant de la Préfète de Charente-Maritime				

Invité·e·s présent·e·s:

- Chloé ALEXANDRE, Département Gironde
- Elodie BOUCHON, Département Gironde
- Clémentine GUILLAUD, CARA
- Lydie Le Bars, Département Charente-Maritime
- Laetitia MALOUBIER, PNR Médoc
- Marion MONTECOT, SMBV Pointe Médoc
- Aëlia RAULIN, SMBV Pointe Médoc
- Noémie ROBICHON, SMBV Pointe Médoc
- Jérôme TARTARE, CdC Médoc Atlantique

Personnel du SMIDDEST :

- Flavie ARNAUD, chargée de mission SAGE - renfort
- Valérie BRICHE, animatrice SAGE EGma
- Barbara LALEVE, chargé de mission Zones humides
- Nicolas LUZE, chargé de mission gestion de l'eau
- Jean-Luc TROUVAT, directeur